Objet de toutes rumeurs possibles et inimaginables, Patrick Leloup, Conseiller spécial du président de la HAT, m'a accordé une interview exclusive dont la leçon est malheur à ceux par qui le scandale arrive.

A peine une demi-heure après la mise en ligne du dossier le mettant en cause, sur des innombrables « témoignages » que je n'ai pas à citer, ici, dans le respect très déontologiquement journalistique de la non divulgation des sources, Patrick Leloup m'a appelé pour convenir d'un rendez-vous. Je lui ai demandé d'apporter des preuves irréfutables… Cela a été fait, ce matin du 26 mai 2009. Ni hargneux, ni menaçant, Patrick Leloup n' a pas apporté SA vision des choses mais a apporté des éclaircissements avec preuves à l'appui. Voici la transcription intégrale de notre face-à-face qui a été enregistré pour la postérité.

J'ai devant moi Patrick Leloup qui ne va pas se défendre en quoi que ce soit, malgré toutes les attaques menées contre lui, et je dirais que c'est de bonne guerre vu la position qu'il occupe actuellement. Il va nous parler de ce qu'il pense sincèrement de cette situation de dénigrement dont les sources sont très diverses. Conversation à bâtons rompues. M. Patrick Leloup, que pensez-vous de tout ce qu'on dit sur vous, d'abord ?

« Premièrement, il est normal qu'en ayant une position comme la mienne, étant proche du Président de la Haute Autorité de la Transition, que je sois la cible de nombreuses personnes. Ceci étant, je récuse certaines accusations de la manière la plus ferme et la plus forte possible, et je préfère dire les choses comme une sorte de droit de réponse, en amenant des preuves irréfutables de mon honnêteté. Car il est impossible d'accuser des gens sur des malversations pénales, car elles ne sont absolument pas fondées. Donc, j'ai amené avec moi mon casier judiciaire, ma carte d'identité nationale malgache qui prouve d'une manière claire, irréfutable et indiscutable que ces accusations

sont basées sur un fond qui, à mon avis, entend déstabiliser la transition. En m'atteignant, on essaie également d'atteindre le Président de la HAT. Mais je répondrais à toutes les questions et je n'hésiterais pas une seconde. C'est une conversation à bâtons rompues. On va jouer le jeu d'une manière totale et transparente et on ne cachera pas la vérité. On est là pour dire tout ce qui se passe d'une manière claire ».

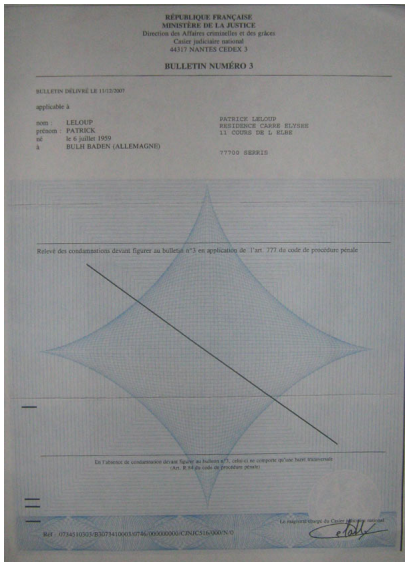

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Direction des Affaires criminelles et des grâces
Casier judiciaire national
44317 NANTES CEDEX 3

BULLETIN NUMÉRO 3

BULLETIN DÉLIVRÉ LE 15/12/2007

applicable à

nom : LELOUP
prénom : PATRICK
né le 6 juillet 1959
à BULH BADEN (ALLEMAGNE)

PATRICK LELOUP
RESIDENCE CARRE ELYSEE
11 COURS DE L ELBE

77700 SERRIS

Relevé des condamnations devant figurer au bulletin n°3 en application de l'art. 777 du code de procédure pénale

En l'absence de condamnation devant figurer au bulletin n°3, celui-ci ne comporte qu'une hash wiskerwash
(Art. R 64 du code de procédure pénale)

Le magistrat chargé du Casier judiciaire national

Ref : 073451030/5/B3073410001/0746/000000000/CJNJC516/000/N/0

Toutes ces attaques, qui ne datent pas de ce jour, d'où pourraient-elles venir ?

« Vu que je suis Malgache de par toute ma famille maternelle -je parle couramment le malgache- çà dérange un petit peu quand on voit un Blanc qui connaît aussi bien la civilisation, le langage, les coutumes… Tout çà fait plaisir au départ, mais au moment où vous entrez dans la politique, vous dérangez. Vous savez, nous sommes quelques métis à avoir participé aux mouvements politiques depuis plusieurs années (Ndlr : Freydier Albert dit Jacquis Balbine, Président de l'association des Métis de Madagascar est décédé le 9 mars 2009 à Saint Pierre de La Réunion, à l'âge de 62 ans et a été inhumé au cimetière de Montparnasse, paris 14è). Je citerai feu Me Francisque Ravony (Ndlr : Premier ministre de Zafy Albert), Me Jacques Sylla (Ndlr : Premier ministre de Marc Ravalomanana et Président de la dernière Assemblée nationale) et d'autres personnes. On a toujours connu cette problématique, on a toujours été ciblés par la couleur de notre peau. Nous sommes Malgaches, nous sommes fiers de nos origines et nous n'avons aucun problème là-dessus. Cela est la première accusation que j'ai subie depuis de nombreuses années. J'y suis habitué. Par contre, on me colle depuis une vingtaine d'années, le fait que j'aurai commis des actes répréhensibles envers la justice française. C'est complètement absurde ! Il se trouve que je n'ai jamais eu une seule condamnation pénale. J'ai mon casier judiciaire, ici, qui le prouve d'une manière totale et

formelle. Mais il se trouve que j'ai eu des amis d'enfance qui, sans vouloir citer de nom parce que tout le monde connaît cette personne, ici, qui est un ami qui a grandi avec moi, a commis, lorsqu'on avait 22, 23 ans, un délit, qui a fait une bêtise et qui a écopé de deux mois d'emprisonnement. Mais j'attire votre attention sur des choses très simples : cette personne a été condamnée. Ce n'est pas parce que vous êtes un ami d'enfance de cette personne que vous aussi vous êtes condamné ! C'est comme si vous êtes marié avec votre épouse et que si elle tue quelqu'un vous êtes accusé de complicité. Il existe des tribunaux et je n'ai même pas été mis en examen ou quoi que ce soit. Donc, je le rappelle de manière formelle et catégorique : mon casier judiciaire est là, prouvant -et çà c'est irréfutable- comme quoi je n'ai jamais eu, même une heure, d'emprisonnement de ma vie ».

A part le fait d'être cité comme Conseiller spécial, on vous cite aussi comme un homme d'affaires. De quelles affaires parle-t-on actuellement ?

« Ecoutez : quand je suis arrivé à Madagascar, j'avais terminé mes études de Droit. J'ai fait l'IEP à Aix-en-Provence, après j'ai fait l'IHEI, après j'ai fait les Langues Orientales. Je suis donc arrivé à Madagascar pour me marier et j'ai fait la connaissance d'une famille extraordinaire qu'est la famille Andrianjafy qui dirige la société Le Quartz. Durant plus d'une dizaine d'années, j'ai travaillé avec cette famille. Vous savez, à cette époque-là, c'était très clair : Le Quartz était la seule société pouvant exploiter l'émeraude dans tout Madagascar. A ce titre, vous êtes très jalousé. Effectivement, cette société a bénéficié de certaines largesses. Ce n'est un secret pour personne de savoir que la famille Andrianjafy était très proche de Didier Ratsiraka et donc, à ce titre, elle a bénéficié certainement de certains avantages. Ce n'est pas à moi de dire quels étaient ces avantages. Mais c'était son monople. Et vous savez que toute situation de monopole entraîne forcément une jalousie féroce. J'ai donc travaillé avec ces gens auxquels j'ai une grande estime, ce sont des gens très simples. Et, aujourd'hui, eux-mêmes ont subi des tracasseries importantes avec le régime Ravalomanana. Vous savez, lorsque vous êtes dedans… Vous savez ce que sont les émeraudes à Madagascar, c'est un produit très stratégique, c'est un minier où il y a énormément d'argent qui est en jeu ; et à ce moment-là, vous avez obligatoirement -dès qu'il y a beaucoup d'argent- beaucoup de convoitises. Cela entre, en grande partie, dans ma réputation comme quoi j'aurai fait du trafic d'émeraudes, etc. Mais non, ce n'est pas çà ! J'ai travaillé avec Le Quartz, je n'ai pas honte d'avoir été avec eux car, en fait j'étais indépendant. En fait, j'ai eu leur bénédiction. J'ai pu avoir, en 91, 92, mon permis minier d'émeraudes. J'ai été le premier, d'ailleurs, après Le Quartz à avoir un permis d'émeraudes. Tout simplement parce que j'ai milité en 1991, 1992, M. Ratafika était alors ministre des Mines, et j'ai estimé que le monopole n'était plus de mise. A ce moment-là j'ai fait une demande toute simple qui a été accordée. Ensuite, j'ai été la première société malgache à être coté en bourse au Canada. Vous savez, quand vous avez tout ce genre de choses, ce genre d'éléments financiers, vous avez obligatoirement énormément de gens qui sont jaloux. Après j'ai fait toutes sortes de métiers. Ici, je voudrais faire une petite parenthèse sur mon accointance avec Alain Ramaroson dont on dit souvent que je suis le conseiller. Je voudrais préciser les choses là-dessus. Je n'ai travaillé en tout et pour tout que cinq mois avec Alain

Ramaroson. J'ai été effectivement son conseiller mais j'avais des comptes à rendre qu'au vice-Premier ministre Ackram et au Premier ministre de l'époque, Norbert Ratsirahonana. C'était en 1995. Relativisons les choses et disons la vérité : je ne suis plus le conseiller d'Alain Ramaroson. Pour en revenir à ce que j'ai fait d'autres. J'ai de l'importation de voitures ; j'ai fait dans les friperies, j'ai fait des tas de choses. Ce sont les affaires à Madagascar et il y a eu, à un moment donné où les friperies étaient un secteur qui marchait très fort à Madagascar. De la même manière, j'ai fait venir de nombreuses voitures en provenance de Belgique, j'en ai vendu des dizaines et des dizaines. Ben, voilà ! Aujourd'hui c'est un marché qui n'a plus le vent en poupe et donc je fais autre chose. Et je me retrouve, aujourd'hui, avec le président de la HAT parce que nous avons une relation en toute franchise. Je bénéficie de sa confiance et c'est aussi la raison, aujourd'hui, de cette interview ».

Il faudrait tout de même être un peu plus précis car les attaques sont assez féroces, comme vois l'avez dit, tout à l'heure : votre séparation avec Jeannot Le Quart. Il n'y a pas eu de problèmes ? Comment cela s'est-il passé exactement ?

« Ecoutez. Effectivement, lorsqu'en 1991, je militais pour les Forces Vives Rasalama et Zafy Albert, parce que je connais Serge Zafimahova, je connais Alain Ramaroson, je connais Holijaona Raboanajijaona… des garçons qui ont grandi avec moi, qui étaient avec moi en France, etc. Effectivement, je n'ai jamais apprécié toute forme de gouvernance qui s'approche d'une forme de dictature. Pour moi, le Président Ratsiraka était représentait quelque chose qui ne correspondait plus à l'aspiration populaire et c'est dans ce sens-là que j'ai demandé la bénédiction à M. et Mme Andrianjafy pour les quitter. Vous savez, il faut faire les choses à la malgache. Comme on dit en malgache « mangataka tso-drano dia misaraka tsy misy miady » (demander la bénédiction avant de se séparer sans arrière-pensée). Bon, ils n'ont pas apprécié, au départ que j'allais dans le camp adverse mais c'était mon choix. Lorsque l'on est dans une famille, il faut respecter le choix des membres de cette famille. Moi, dans ma propre famille, il y a des gens qui sont pour Ravalomanana, il y a des gens qui sont pour contre. Moi je suis contre Ravalomanana. Je ne l'ai jamais caché mais çà n'empêche pas que, lors de réunions familiales, nous sommes une famille. Et l'amour d'une famille c'est le plus important et c'est çà qu'il faut garder. On nous a éduqué comme çà à Madagascar. C'est essentiel. Il faut garder ces valeurs que je retrouve avec Andry Rajoelina. Il incarne, aujourd'hui, ce renouveau, cet espoir de toute

une population. Il ne faut pas oublier qu'à Madagascar, 65% de la population activer à moins de 25 ans. Et leur idole, leur modèle, leur espoir s'appelle Andry Rajoelina. Il ne s'appelle pas Pierrot Rajaonarivelo, il ne s'appelle pas Didier Ratsiraka, il ne s'appelle pas Albert Zafy, il ne s'appelle pas Marc Ravalomanana. Il s'appelle Andry Rajoelina. Et c'est comme çà l'évolution. Il faut savoir accepter les choses. Il y a six mois, le Président de la HAT et moi étions recherchés par les forces de la police. Des mandats d'arrêt ont été signés en notre nom, etc. Et là aussi, je tiens à préciser une chose : j'ai eu, effectivement, un ordre d'expulsion mais je n'ai jamais quitté Madagascar. Jamais. J'ai préféré rester. La maison de ma mère a été perquisitionnée à deux reprises et voilà. Vous savez, on ne peut pas expulser une personne qui a la nationalité malgache. Quand ils se sont aperçus de cette erreur, parce que j'ai la couleur de mon père croyant que j'étais de nationalité française. Quand ils se sont donc aperçus que j'étais de nationalité malgache, le mandat d'arrêt était déjà signé. Voilà. Il faut toujours recadrer les choses avec justesse. Nous avons une maladie à Antananarivo. C'est toujours de se jalouser les uns les autres. Il faut essayer de construire. Nous avons un défi extraordinaire à relever aujourd'hui, avec le Président de la HAT. Il faut le soutenir, il faut aller dans ce sens là. Il faut arrêter de se jalouser les uns les autres. Même à l'interne de notre groupe, nous savons bien qu'il y a des dissensions. Il faut taire ces dissensions et il faut construire. Ce qui est le plus difficile c'est de construire. Détruire est tellement plus facile ».

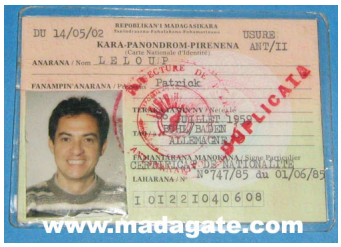

Jalousie morbide, rumeurs et tout çà. Il faudrait aussi que vous expliquiez clairement cette histoire avec Philippe Ravelomanantsoa, le mari d'Elia (Ndrl : candidate à la présidentielle de 2006 et nommée par Andry Rajoelina coordonatrice à la mairie de la ville d'Antananarivo. Peu après le début de la « Révolution Orange », elle a disparu de la circulation. On l'a retrouvé aux Assises nationales des 2 et 3 avril 2009. Que fait-elle actuellement ? Mystère…). Cela m'agace tout autant que vous mais restons dans la transparence après tout ce qui a été dit.

« Alors, je vous explique : En 1988, il y a eu la préparation des Jeux des Îles de l'Océan Indien à Madagascar. Nous étions trois personnes à avoir formé une association dans ce sens : Philippe Ravelomanantsoa, Gérard Raharinosy (Ndlr : Alias le rallyeman Alcazar) et moi-même. Je tiens à préciser les choses dans un cadre qui est tout à fait vérifiable. La société qui a été créée et qui s'appelait Sygma 2 a eu l'obtention de l'organisation de ces Jeux des Îles. Il se

trouve que je n'ai jamais fait partie des statuts de Sygma 2. Il suffit d'aller à la Chambre de Commerce pour confirmer ce fait. Sygma 2 était une S.A.R.L. où il n'y avait que deux associés officiels. C'est-à-dire Gérard Raharinosy et Philippe Ravelomanantsoa. Ceci étant, je ne renie pas le fait d'avoir contribuer à l'obtention, par le régime de l'époque qui était dirigé par Didier Ratsiraka, l'organisation de ces Jeux des Îles. Là, encore, et c'était la première fois où nous étions cités en première page des journaux, il faut bien remettre les choses dans leur contexte. En 1988, 1989, l'Amiral Ratsiraka est l'homme le plus puissant de Madagascar. Et si les actionnaires d'une société comme une S.AR.L. n'ont pas été mis en prison, et si le gouvernement a préféré un arrangement à l'amiable, alors qu'ils ont les pleins pouvoirs, le pouvoir de mettre qui il voulait en prison. Croyez-moi : c'est parce que tout simplement notre cas était tout à fait propre. C'est aussi simple que çà ! Me Francisque Ravony était l'avocat de Sygma 2 à l'époque ; mon avocat personnel était Me Justin Radilofe. Il suffit d'aller voir ce dernier et demander. Je peux vous donner une autorisation dans ce sens pour voir qu'à ce moment-là je n'ai jamais fait partie de la société Sygma 2. Voilà encore des choses qui trainent derrière moi en disant que je suis un affairiste, que je suis un homme dangereux, etc. On a même dit que je faisais partie de la pègre nocturne antananarivienne. Vous savez, Antananarivo est une ville que je connais par cœur. J'y ai grandi, donc je connais obligatoirement les gens qui ont mon âge. Vous savez, on se connaît tous. Quand on sort le soir, quand on dîne, ce sont les mêmes personnes que l'on rencontre. C'est un milieu extrêmement restreint. Donc tout le monde se connaît. Ce qui est extraordinaire dans mon cas, on m'a traité vraiment de tellement de choses ! Je suis marié, j'ai trois enfants. On a dit que j'étais un homosexuel, que j'étais la personne qui fréquenté Francisque Ravony (Ndlr : réputé travaillant de la pédale), etc. Vous savez, c'est inimaginable ce que je traine depuis 20 ans pour cause de jalousie plus que morbide. Mais, je vais vous dire une chose : la jalousie est un moteur essentiel. Comme dit ma mère : vaut mieux qu'on parle de toi, en bien ou en mal. Cela veut dire que j'existe, que je suscite un intérêt pour les gens en bien ou en mal. Maintenant, il faut être franc. Est-ce qu'on dit du bien de quelqu'un, ici, à Antananarivo ? Dans cette ville, on ne fait que dire du mal des uns et des autres. C'est triste. Je pense que c'est une misère intellectuelle, une misère du civisme, c'est une misère de l'éducation. Nous n'avons pas été éduqués comme çà par nos parents mais je pense que c'est toute la pauvreté de notre pays qui fait qu'on va vers la misère intellectuelle. Je répète la misère du civisme. Au lieu de positiver. Ce qui est étonnant c'est que 95% de la population malgache sont des gens extrêmement pieux, extrêmement croyants, des gens pratiquants, qu'ils soient catholiques, qu'ils soient protestants ou de différente obédience religieuse. Ce sont des gens qui prient et qui, le lendemain, n'arrêtent pas de faire du mal ou dire du mal des autres. Alors çà, c'est encore un autre problème. Et çà c'est tout un défi. Mais bon, voilà… Je suis là pour répondre à toutes les questions. Je répondu à cette histoire de Sygma 2, à cette histoire de marijuana qui ne me concerne absolument pas, qui concerne un ami d'enfance ».

[redacted]

[redacted]